

Grenoble, le

Monsieur François BRUMELOT
Monsieur Emmanuel FOURRIER
Coprésidents de Vivre en Ville
2, rue Marcel Benoît
38000 GRENOBLE

CAB/MD/TR 2008.171
Ged 2008/004436

Messieurs les Coprésidents,

J'ai pris connaissance avec la meilleure attention du message que vous m'avez adressé en fin de semaine dernière.

Je tiens en premier lieu à vous remercier de vos remarques relatives à la modification du PLU. Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire lors de nos différentes rencontres, je considère en effet qu'il était important, sans renoncer à notre volonté de résorber la crise du logement, de prendre davantage en compte la question de la qualité du cadre de vie urbain.

Pour répondre à vos différentes interrogations, je veux vous assurer qu'il est pour moi absolument prioritaire, lors du prochain mandat, d'assurer la cohérence, à l'échelle de Grenoble Alpes Métropole et même au-delà, de la politique d'aménagement de notre territoire. La construction de nouvelles infrastructures de transport (ligne E, extension des lignes existantes de tramway) ne peut en effet se faire sans être accompagnée de construction de logements supplémentaires.

Je partage donc pleinement votre analyse sur le déséquilibre actuel de l'effort de construction et cette situation totalement inacceptable ne peut, à mes yeux, perdurer.

S'agissant ensuite du patrimoine architectural et urbain de la première moitié du 20^{ème} siècle, je suis évidemment favorable à ce qu'un travail partenarial complémentaire puisse être engagé entre la Ville et les associations qui le souhaiteront pour juger de l'opportunité d'une évolution du zonage de la ZPPAUP.

Vous évoquez à cet égard la "cour Charly" et la tonalité de votre courrier me laisse penser que vous n'avez pas été destinataire de la réponse que je vous avais adressée. Je me permets donc de la joindre à cette correspondance.

Vos suggestions relatives à l'autopromotion me semblent également pertinentes à la réserve près cependant que ce mode de construction relève de choix de vie ou de culture personnelle relativement peu développés dans la société française (contrairement aux pays nordiques ou alémaniques). La Ville de Grenoble est pour autant tout à fait désireuse d'accompagner ce type de projet comme nous l'avons fait pour la Salière. Un projet dont je regrette qu'il fasse l'objet d'un recours plus qu'abusif de la part des riverains.

Si ce type de projet peut évidemment se développer dans notre commune, je souhaite néanmoins vous indiquer qu'il ne peut pas pour autant être généralisé. Il s'agit en effet généralement de projets réunissant 4 à 5 familles et qui ne sont donc pas de nature à contribuer réellement à résoudre la crise du logement.

S'agissant enfin de la question des déplacements, je suis partisan, comme vous le signalez, d'une approche intégrée et globale dans laquelle les différentes réalisations sont complémentaires.

- ainsi du Tram pour les déplacements intra-muros et dans les communes urbaines de l'agglomération,
- ainsi des modes doux (avec la création d'un système de vélo en libre service) pour les déplacements intra-muros,
- ainsi de l'amélioration de l'offre TER pour les accès à l'agglomération,
- ainsi de la rocade qui comme vous le signalez ne vise pas à résoudre les problèmes d'accès à l'agglomération mais ceux d'accès à Grenoble en permettant un transfert depuis la rocade sud, les Grands Boulevards et les Quais qui pourraient ainsi être réaménagés.

Je me permets à cet égard de vous indiquer que la ligne E sera mise en service avant l'ouverture de la rocade à la circulation ce qui confirme bien notre priorité pour les transports en commun.

Telles sont les informations dont je tenais à vous faire part en espérant avoir répondu à vos interrogations. Des interrogations que je perçois bien comme une contribution au débat et au dialogue public dans notre ville.

Restant à votre disposition et vous assurant de mon écoute attentive, je vous prie d'agréer, Messieurs les Coprésidents, l'expression de mes salutations les meilleures.

Michel DESTOT